

OTTAWA – Le ministre d'État à la Réforme démocratique, Pierre Poilievre, a dit être convaincu de la pertinence de sa proposition controversée de révision de la Loi électorale du Canada, malgré la condamnation presque unanime d'experts électoraux au Canada et à l'étranger.

Le ministre a défendu mercredi son projet de loi lourdement critiqué, au moment même où certains sénateurs conservateurs disaient avoir eu l'impression lors d'une rencontre privée avec M. Poilievre tenue la veille que celui-ci était ouvert à des amendements. Ces sénateurs n'ont pas tardé à ajouter qu'ils ne croyaient pas personnellement nécessaire de tels amendements.

Mardi, devant un comité de la Chambre des communes, le commissaire aux élections fédérales, Yves Côté, a soutenu que le gouvernement commet une erreur en voulant séparer son bureau d'Élections Canada, estimant que cela ne fera que ralentir les enquêtes. Il a ajouté que certaines enquêtes vont tout simplement «avorter» s'il n'a pas le pouvoir de contraindre des personnes à témoigner.

Mais M. Poilievre a repoussé du revers de la main les critiques de M. Côté, réitérant croire que sa proposition accentuerait l'indépendance du commissaire et lui accorderait «plus de dents et une plus large portée».

Concernant la possibilité d'amendements, le ministre a dit qu'il devait attendre ce qu'en dirait le comité des Communes dans un mois, tout en ajoutant estimer que le projet est «excellent dans son état actuel».

Parmi les composantes controversées du projet de loi figure l'abolition du système par lequel une personne sert de répondant à une autre pour fins d'identification. Le directeur général des élections du Canada, Marc Mayrand, et d'autres experts ont déjà affirmé que cette mesure, combinée à celle de l'interdiction des cartes d'information des électeurs (CIE) comme pièce d'identité, pourraient retirer la capacité de voter à près de 250 000 électeurs — principalement des étudiants, des personnes âgées en résidences et des autochtones.

Durant leur rencontre avec M. Poilievre, la sénatrice Marjory LeBreton a indiqué que certains sénateurs conservateurs avaient suggéré que le projet de loi pourrait être amendé pour

## Pierre Poilievre écarte les critiques sur sa réforme électorale

Écrit par L'actualité  
Jeudi, 03 Avril 2014 00:44 -

---

permettre aux gens sans documents d'identification appropriés de signer une déclaration devant être vérifiée avant de prendre en compte leur bulletin de vote — une pratique exercée en Australie et au Manitoba.

«Il est arrivé avec un esprit ouvert, a écouté les suggestions», a dit Mme LeBreton.

Cela dit, elle a ajouté croire que le projet de loi était tout à fait adéquat, et a assimilé à de l'«hystérie» la plupart des objections à l'abolition du système de répondant.

La sénatrice Nicole Eaton a affirmé qu'elle serait prête à aller encore plus loin dans la révision de loi électorale, en forçant les électeurs à montrer une preuve de citoyenneté avant d'enregistrer leur vote.

Cet article [Pierre Poilievre écarte les critiques sur sa réforme électorale](#) est apparu en premier sur [L'actualité](#).

**Consultez la source sur Lactualite.com:** [Pierre Poilievre écarte les critiques sur sa réforme électorale](#)